

JUIN 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

DE L'URPS
ORTHOPHONISTES
BRETAGNE



Préparé par Noémie FAURE
Approuvé par l'ensemble des élus de l'URPS

01

ÉDITO

CHÈRE CONSOEUR, CHER CONFRÈRE,
MADAME, MONSIEUR,

Cette année 2021 ayant été marquée par les élections URPS, la mise en place de la nouvelle mandature et la prise de fonction des nouveaux représentants de la profession, il me revient désormais d'assumer la présidence de notre union pour 5 ans, et l'introduction de ce nouveau rapport d'activité de l'URPS Orthophonistes Bretagne.

Comme pour tous les professionnels de santé, la gestion de la crise COVID est venue quelque peu perturber l'activité de notre union. Soyez cependant convaincus que notre nouvelle équipe est motivée pour ce nouveau mandat avec des objectifs assumés de représentation, valorisation et défense de notre profession. Et avec l'ambition de rendre ce travail encore plus concret pour tous les orthophonistes exerçant en libéral en Bretagne.

Bonne lecture à vous,
Noémie Faure.



SOMMAIRE

1. NOTRE URPS / 03

- Caractéristiques régionales/04
- L'équipe/05
- Le budget/07
- La vie de l'union/08

2. NOS MISSIONS / 09

- L'interprofessionnalité/10
- Les représentations auprès de l'ARS/11
- Les représentations auprès des autres institutions/13
- L'exercice coordonné/14

3. NOS ACTIONS / 15

- Projets inter-URPS/16
- Projets de l'URPS/18
- Adhésions et partenariats/19



NOTRE URPS

Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Orthophonistes Bretagne

Les URPS sont des associations Loi 1901 créées par la loi "HPST" du 21 juillet 2009

Siège : Maison des URPS
13E boulevard Solférino
35000 RENNES

Mail : urpsorthobret@gmail.com

Site : www.urps-orthophonistes-bretagne.fr

Facebook : www.facebook.com/URPS-des-Orthophonistes-de-Bretagne

04

CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

ENVIRON 1000 ORTHOPHONISTES LIBÉRAUX EN EXERCICE :

- **148** dans le département des **Côtes-d'Armor**
- **232** dans le département du **Finistère**
- **386** dans le département de l'**Ille et Vilaine**
- **238** dans le département du **Morbihan**

2 NOUVEAUX CENTRES DE FORMATION EN ORTHOPHONIE (CFUO) :

Rattachés au département médecine des universités de :

- **Brest** (25 places) ouvert en septembre 2018,
1ère promotion en juin 2023
- **Rennes** (25 places) ouvert en septembre 2019,
1ère promotion en juin 2024

05

L'ÉQUIPE

9 membres élus en avril 2021

Pas de salarié

C'est une équipe partiellement renouvelée qui a été élue par les orthophonistes libéraux de la région Bretagne pour un nouveau mandat de 5 ans.

9 orthophonistes exerçant en libéral et **issus des 4 départements bretons**, qui se sont engagés à remplir les missions de l'union. Tous sont issus du seul syndicat représentatif de la profession : la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO).



**Noémie
FAURE**

Présidente
Rennes (35)



**Amélie
HINGANT**

Vice-présidente
Lannion (22)



**Isabelle
RENIER-PAUGAM**

Secrétaire Générale
Rennes (35)

06



**Claire
HARICHAUX**

Secrétaire adjointe
Saint-Ave (56)



**Alain
KERVARREC**

Trésorier
Douarnenez (29)



**Monique
GARREC**

Trésorière adjointe
Belz (56)



**Katell
AUTRET-CORMIER**

Commission de contrôle
Chavagne (35)



**Marie-Pierre
LE COSSEC**

Commission de contrôle
Rosporden (29)

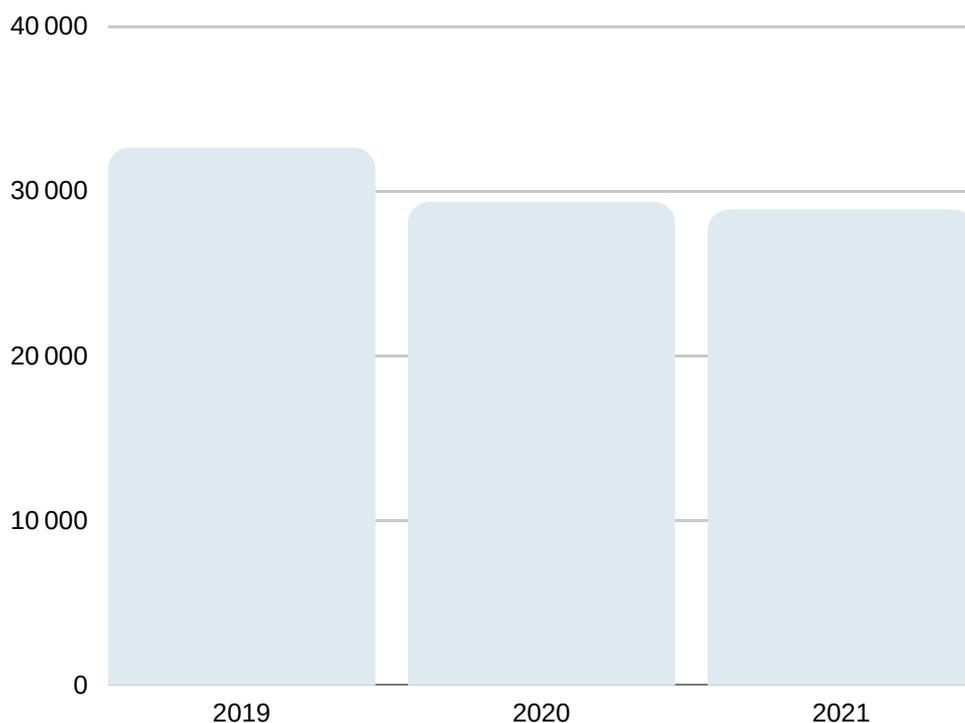


**Sophie
POSTIC**

Commission de contrôle
Quimper (29)

07

LE BUDGET



DOTATION CURPS 2021 : 28845€

La crise sanitaire et l'organisation des élections ont impacté les dotations successives allouées à l'URPS orthophonistes Bretagne, qui sont diminuées depuis deux ans. Pour rappel, le budget de fonctionnement de l'URPS n'est constitué que de la CURPS « **Contribution aux Unions Régionales des Professions de Santé** », correspondant à 0,1% des revenus de chaque orthophoniste. Cette cotisation permet d'indemniser les membres de l'équipe dans leurs **missions** de représentation, de participer à des **projets** valorisant la profession et de proposer des **actions** aux orthophonistes.

08

LA VIE DE L'UNION

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CLOTURE DE L'ANCIENNE MANDATURE ET LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE.

Du 31 mars au 7 avril 2021 ont été organisées les élections auxquelles notre profession participait pour la première fois. En effet, jusqu'alors les membres de notre URPS étaient nommés et non élus. C'était également la première fois que ce scrutin se déroulait en ligne et non par voie postale.

Comme chaque année, plusieurs assemblées générales ont eu lieu en 2021, pour réunir les élus :

- le **3 février** en visioconférence sous l'ancienne mandature
- AG de clôture le **1er juin** à Vannes, qui a permis de faire un bilan et de conclure le mandat précédent. Elle a également été l'occasion de remercier tous les élus pour leur implication
- AG constitutive le **1er juin** à Vannes, qui a permis de rassembler les nouveaux élus et d'installer le nouveau bureau
- le **21 octobre** à Perros-Guirrec sous la nouvelle mandature

Les assemblées en présentiel ont à chaque fois lieu dans un département différent afin que les distances ne soient pas toujours les mêmes pour les élus. Depuis la crise sanitaire et le développement des visioconférences, notre URPS a également décidé d'organiser ses assemblées de façon alternative en distanciel, afin de limiter les trajets et les coûts de déplacement.

NOS MISSIONS

Les URPS représentent les professionnels de santé libéraux de la région et contribuent à l'offre de santé régionale.

Leurs missions sont précisées à l'article R.4031-2 du Code de la Santé Publique. Nous les avons regroupées en 3 axes:

- **REPRESENTER** et défendre l'exercice libéral de l'orthophonie auprès des institutions et des autres professionnels de santé de la région
- **PROMOUVOIR** le champ d'action et les compétences de la profession d'orthophoniste auprès des institutions et des autres professionnels de santé de la région
- **ACCOMPAGNER** les orthophonistes de la région dans leur exercice libéral et dans ses évolutions

10

REPRÉSENTATION INTER- PROFESSIONNELLE

Le COPIL Inter-URPS :

Les URPS de Bretagne ont décidé de se réunir en COPIL inter-URPS, tous les 1ers mardi du mois, afin de réaliser des projets et de favoriser les échanges. Ce mode de fonctionnement par une instance informelle est une particularité bretonne. Notre URPS participe à chacun de ces COmité de PILotage, représentée par sa présidente et par un autre membre par roulement.

11 COPIL
POUR 2 ÉLUS
EN 2021

Le COPIL élargi :

Un COPIL élargi est organisé chaque année. Il est destiné à l'ensemble des élus des URPS bretonnes. Son thème et son organisation sont décidés au sein du COPIL inter-URPS.

Cette année, environ 50 élus se sont réunis le mardi 07 septembre 2021 à Rennes, pour un séminaire de rentrée, afin de prendre connaissance du fonctionnement et des projets inter-URPS, ainsi que du fonctionnement de l'association Gécolib'.

Les membres de l'URPS orthophonistes avaient tous répondu présents.

1 COPIL
ÉLARGI POUR
9 ÉLUS
EN 2021

11

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE AUPRES DE L'ARS

Audio-conférences Professionnels de Santé de Ville :

Dès le début de la crise sanitaire, l'ARS Bretagne a mis en place des conférences téléphoniques hebdomadaires réunissant l'ensemble des interlocuteurs des soins de ville dans un souci de collaboration afin de gérer au mieux cette situation inédite. En 2021, ces conférences ont permis à l'ARS de transmettre des informations concernant principalement l'avancée de la campagne de vaccination de la population comme des professionnels de santé.

21 AUDIO-
CONFÉRENCES
EN 2021

Groupe de travail TND :

Notre URPS est membre du groupe de travail régional piloté par l'ARS depuis la circulaire de 2018 relative à la mise en place des plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec troubles du neuro-développement (TND), prévu par la stratégie nationale autisme au sein des TND.

1 GROUPE DE
TRAVAIL
EN 2021

12

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE AUPRES DE L'ARS

Commission régionale de sélection des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé :

Dans le cadre de la politique régionale d'accompagnement des projets de CPTS, l'ARS soutient le développement de ces structures. Les dossiers de candidatures sont donc examinés par la commission afin d'obtenir ces aides méthodologiques et financières.

Cette commission se prononce également sur les projets aboutis afin de reconnaître l'existence de la CPTS sur le territoire.

Comité régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé :

L'ONDPS est une instance de promotion, de synthèse et de diffusion des connaissances relatives à la démographie et à la formation des professionnels de santé.

3
COMMISSIONS
EN 2021

1 COMITE
EN 2021

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE LA DEMOCRATIE EN SANTÉ

Les Conseils Territoriaux de Santé :

Notre URPS compte 1 élu titulaire et 4 suppléants au sein des CTS de leurs différents territoires, afin de faire entendre la voix des orthophonistes et d'avoir un retour sur le déroulé des conférences.

1 CTS
EN 2021

La conférence régionale de Santé et de l'Autonomie :

Notre URPS compte 2 élus suppléants au sein de cette instance qui permet de consulter les acteurs pour connaître leur position sur les différents enjeux de la santé en Bretagne.

1 CRSA
EN 2021

L'EXERCICE COORDONNÉ

GECOLIB' :

GécoLib' est une association créée en 2014, par la volonté des URPS bretonnes de se doter d'un outil commun afin de s'engager ensemble dans les accompagnements pluridisciplinaires. Gécolib' s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent être accompagnés dans leur projet d'exercice coordonné, quel qu'il soit.

La multiplication de ces projets, et notamment des CPTS (Communauté Professionnelles Territoriales de Santé) a poussé l'association à investir pleinement l'accompagnement des équipes désireuses de développer de telles structures en Bretagne. Cette année, Gécolib' a donc encore évolué et s'est développée avec le recrutement d'une nouvelle salariée.

En 2021, Gécolib' c'est, entre autres, 16 projets de CPTS, 15 projets de MSP et encore d'autres projets d'équipes de soins accompagnés,

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination :

Les DAC sont un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels faisant face à des situations complexes de patients cumulant diverses difficultés. Ils permettent ainsi d'éviter les ruptures de parcours et favorisent le maintien à domicile. Notre URPS compte 2 élus siégeant dans les DAC de leur territoire.

4 CA + 1 AG
EN 2021

2 AG
EN 2021

NOS ACTIONS

L'ÉQUIPE DE L'URPS ORTHOPHONISTES BRETAGNE ESSAIE PAR SES ACTIONS ET SES TRAVAUX, DE RÉALISER AU MIEUX LES TÂCHES QUI SONT LES SIENNES.

Nous sommes investis dans différents projets au sein de l'Inter-URPS, sans négliger pour autant certaines actions propres à notre profession.

Nous sommes également adhérents et/ou soutenons financièrement différentes associations qui nous permettent de remplir les missions qui nous appartiennent.

PROJETS INTER-URPS

Projets PAF - Personnes âgées et Fragilités :

L'évaluation de cette expérimentation visant à prévenir et retarder la perte d'autonomie chez la personne de + de 70 ans, s'est achevée en 2021. L'inter-URPS souhaite désormais pérenniser cette démarche en la déployant sur toute la région. Pour cela, en partenariat avec d'autres acteurs, des outils pratiques ont été mis à disposition des équipes de soins, sous la forme d'un "kit fragilité".

Commission santé des soignants :

Le 12 mars 2021 a eu lieu la 1ère Rencontre régionale sur la santé des soignants en Bretagne. Les ordres, les doyens des universités, les responsables d'instituts de formation professionnelle, les associations, ainsi que l'ARS Bretagne et l'assurance maladie ont participé à cette rencontre. C'est l'URPS orthophonistes, représentée par sa présidente, qui a clôturé cette visio-conférence.

Fin 2021, un livret consacré à l'assurance prévoyance a également été finalisé par la commission : "Professionnels de santé libéraux, avez-vous pensé à votre protection sociale? " Il est disponible sur notre site internet en format PDF.

2 GROUPES DE TRAVAIL EN 2021

3 COMMISSIONS EN 2021

1 RENCONTRE RÉGIONALE EN 2021

PROJETS INTER-URPS

Gécovax :

Depuis 2019, ce projet vise à la promotion de la vaccination antigrippale auprès des soignants et de leurs patients, en favorisant les dynamiques pluriprofessionnelles. En 2021, la boîte à outils a été actualisée et 285 équipes ont pu en bénéficier.

COVID long :

Un groupe de travail s'est formé cette année au sein du COPIL inter-URPS, avec pour objectifs d'informer et sensibiliser les professionnels de santé à la prise en charge de patients atteints de COVID Long.

Un webinaire pluriprofessionnel a également été organisé par l'ARS Bretagne le 9 novembre 2021. Plus de 450 professionnels de santé étaient réunis en ligne afin de suivre les intervenants, dont faisait partie Isabelle Renier-Paugam, élue URPS, afin de représenter les orthophonistes.

SAHOS de l'enfant :

L'inter URPS a commencé à travailler, fin 2021, sur ce syndrome pouvant entraîner des répercussions importantes dans de nombreux domaines et jusqu'à l'âge adulte. Le projet visera, dans un premier temps, à sensibiliser les professionnels de santé libéraux au dépistage de cette pathologie. Notre URPS est co-pilote de ce projet, en partenariat avec l'UFSBD.

1 COMITÉ DE
PILOTAGE
EN 2021

1 WEBINAIRE
DE
LANCEMENT
EN 2021

1 WEBINAIRE
PLURIPRO
EN 2021

1 GROUPE DE
TRAVAIL
EN 2021

PROJETS DE L'URPS

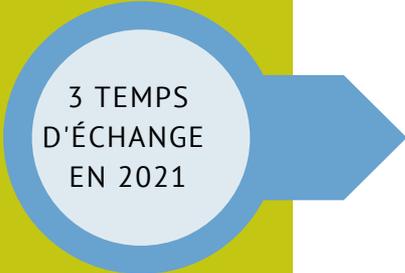
Sensibilisation aux troubles alimentaires pédiatriques :

Depuis cette année, 3 soirées ou déjeuners d'informations ont été menés en Bretagne, en partenariat avec le Syndicat Interdépartemental des Orthophonistes de Bretagne (SIOB) et la filière de santé maladies rares (FIMATHO).

Ces réunions sont des rencontres d'informations et de prévention autour de l'accompagnement des troubles de l'oralité alimentaire et des troubles alimentaires pédiatriques à destination de l'ensemble des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, exerçant en Bretagne.

Cette action est née d'une expérience menée par l'URPS orthophonistes des Hauts-de-France, partant du constat que les professionnels de santé n'ont que très peu connaissance du champ de compétences des orthophonistes en général, et encore moins dans le domaine de l'oralité alimentaire. Nos collègues des Hauts-de-France nous ont permis de réaliser cette action à notre tour en Bretagne et nous ont fourni les supports nécessaires à cette organisation.

Ces temps d'échanges sont riches et seront reconduits l'année prochaine.



3 TEMPS
D'ÉCHANGE
EN 2021

19

ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

GECOLIB' :

L'URPS des Orthophonistes de Bretagne est membre financeur de Gécolib' et fait partie de son conseil d'administration, au sein du collège des URPS désignées.

1 ADHÉSION+1
FINANCEMENT
EN 2021

Groupement de Coopération Sanitaire e-santé Bretagne :

Le GCS e-Santé Bretagne déploie et coordonne les projets et services de e-santé sur le territoire breton en accompagnant les professionnels de santé dans cette transition. Notre URPS est adhérente au GCS avec les autres URPS de Bretagne.

1 ADHÉSION
+ 1 AG
EN 2021

20

ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

ALLO-ORTHO.COM :

Site internet de référence créé à destination du grand public, allo-ortho est un outil majeur de prévention sur tous les troubles relevant de notre champ de compétences. Le site est intégralement financé par les adhésions et contributions des membres de l'association PPSO.

PPSO :

Créée en 2018, la PPSO est une association qui souhaite agir pour faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant les demandes de soins et en organisant la réponse à la demande de soins grâce à un dispositif à 3 étages filtrants. Notre URPS est adhérente de la PPSO depuis ses débuts et fait partie de son conseil d'administration.

Les URPS orthophonistes de France :

Dans le but de connaître les actions de chacun, de pouvoir en dupliquer certaines, voire d'en créer à l'échelle nationale, notre URPS participe aux assemblées réunissant les présidents des différentes URPS orthophonistes de métropole et d'outre-mer. Cette année il y a eu une réunion en visioconférence avant les élections et une rencontre d'une journée à Paris après les élections.

1 ADHÉSION
+ 1 AG
EN 2021

2
RENCONTRES
EN 2021